



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 17      COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2023 - BUDGET PRINCIPAL**

**Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,**

*Le Conseil Municipal,*

*Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,*

*Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 du budget principal, dressé par le Receveur,*

*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;*

*Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;*

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 05 avril 2024.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2023 du Budget Principal.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

**Gil OLIVIER**



Le Maire,



**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

23 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<b>2024 - 18</b>	<b>COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2023 - CONVENTION DE GESTION EAU</b>
------------------	---

**Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,**

*Le Conseil Municipal,*

*Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,*

*Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 de la convention de gestion Eau dressé par le Receveur,*

*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;*

*Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;*

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2023 - Convention de Gestion Eau.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
**Gil OLIVIER**

Le Maire,

  
**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

**PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTTHIEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

**ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 19      COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2023 - CONVENTION DE  
GESTION ASSAINISSEMENT**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Le Conseil Municipal,*

*Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,*

*Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 de la convention de gestion Assainissement dressé par le Receveur,*

*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;*

*Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;*

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2023 - Convention de Gestion Assainissement.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
GIL OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<b>2024 - 20</b>	<b>COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2023 - ZAC DES FERRIERES II</b>
------------------	--

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Le Conseil Municipal,*

*Réuni sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire,*

*Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 de la ZAC des Ferrieres II dressé par le Receveur,*

*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;*

*Considérant que les résultats du Compte de Gestion du Receveur sont en concordance avec le Compte Administratif du Maire ;*

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;*
- 2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;*
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Approuve le Compte de Gestion du Receveur 2023 - ZAC des Ferrières II.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

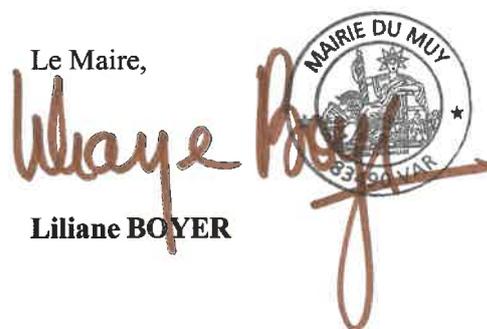
A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



**Gil OLIVIER**

Le Maire,



**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Liliane BOYER, Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	21	4	4	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 21                    COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE EXERCICE 2023**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Présente le Compte Administratif 2023 de la Commune.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,*

*Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :*

### Section de Fonctionnement

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
10 260 637.92 €	11 508 317.28 €

<b>Résultat de l'Exercice 2023</b>	1 247 679.36 €
<b>Solde de Clôture 2022 reporté</b>	0.00 €
<b>Résultat au 31/12/2023</b>	1 247 679.36 €

### Section d'Investissement

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
4 276 008.94 €	5 172 570.34 €

<b>Résultat de l'Exercice 2023</b>	896 561.40 €
<b>Solde de Clôture 2022 reporté</b>	-2 245 267.40 €
<b>Résultat 2023</b>	-1 348 706.00 €
<b>Restes à réaliser en Dépenses</b>	722 500.00 €
<b>Restes à réaliser en Recettes</b>	1 065 000.00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	342 500.00 €
<b>Résultat au 31/12/2023</b>	-1 006 206.00 €

*Madame Liliane BOYER, Maire, quitte la salle et ne participe pas aux débats et au vote.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (25) :*

*Adopte le Compte Administratif de la Ville Exercice 2023.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Liliane BOYER, Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	21	4	4	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 22      COMPTE ADMINISTRATIF EAU CONVENTION DE GESTION  
EXERCICE 2023**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2023.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,*

*Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :*

**Section de l'Exploitation**

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
0 €	0 €

Résultat de l'Exercice 2023

0 €

**Section d'Investissement**

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
17 312.54 €	17 312.54 €

Résultat de l'Exercice 2023

0 €

*Madame Liliane BOYER, Maire, quitte la salle et ne participe pas aux débats et au vote.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (25) :*

*Adopte le Compte Administratif Eau Convention de Gestion Exercice 2023.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
GIL OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

21 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Liliane BOYER, Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	21	4	4	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 23      COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT CONVENTION  
DE GESTION EXERCICE 2023**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2023.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,*

*Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :*

### Section de l'Exploitation

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
621.18 €	621.18 €

Résultat de l'Exercice 2023

0 €

### Section d'Investissement

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
179 229.60 €	179 229.60 €

Résultat de l'Exercice 2023

0 €

*Madame Liliane BOYER, Maire, quitte la salle et ne participe pas aux débats et au vote.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (25) :*

*Adopte le Compte Administratif Assainissement Convention de Gestion Exercice 2023.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Liliane BOYER, Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	21	4	4	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2024 - 24	<b>COMPTE ADMINISTRATIF ZAC DES FERRIERES II EXERCICE 2023</b>
-----------	--

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget de l'Exercice 2023.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,*

*Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice :*

### Section d'Exploitation

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
34 861.40 €	0 €

Résultat de l'Exercice 2023	- 34 861.40 €
Solde de Clôture 2022 reporté	2 386 435.40 €
<b>Résultat au 31/12/2023</b>	<b>2 351 574.00 €</b>

### Section d'Investissement

Total des Dépenses 2023	Total des Recettes 2023
0 €	0 €

Résultat de l'Exercice 2023	0.00 €
Solde de Clôture 2022 reporté	0.00 €
<b>Résultat 2023</b>	<b>0 €</b>
Reste à réaliser en recettes	0,00 €
Reste à réaliser en dépenses	0,00 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat au 31/12/2023</b>	<b>0.00 €</b>

Madame Liliane BOYER, Maire, quitte la salle et ne participe pas aux débats et au vote.

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Ouï l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (25) :*

*Adopte le Compte Administratif ZAC des Ferrières II Exercice 2023.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
**Gil OLIVIER**

Le Maire,

  
**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 25                      AFFECTATION DU RESULTAT 2023 BUDGET PRINCIPAL**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Après avoir approuvé le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2023 du budget principal,*

*Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),*

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit impérativement couvrir en priorité le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 05 avril 2024,

Indique à l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de l'exercice comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	RESULTATS DE CLOTURE		AFFECTATION au 1068	Reprise en excédent de fonctionnement reporté au BP 2024 (002)	Reprise en déficit d'investissement reporté au BP 2024 (001)
	EXCEDENT	DEFICIT			
Exploitation	1 247 679.36 €		1 247 679.36 €	0	
Investissement		1 348 706.00 €			1 348 706.00 €

Demande l'avis de l'Assemblée.

**Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

**23 pour**

**3 abstention(s)** ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Adopte l'Affectation du Résultat 2023 Budget Principal.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

23 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

### **Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

#### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

#### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 26      AFFECTATION DU RESULTAT 2023 ZAC DES FERRIERES II**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Après avoir approuvé le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'année 2023 du budget de la ZAC des Ferrières II,*

*Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),*

Considérant que l'excédent de fonctionnement doit impérativement couvrir en priorité le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,

Indique à l'Assemblée qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de l'exercice comme suit :

**ZAC DES FERRIERES II**

SECTION	RESULTATS DE CLOTURE		AFFECTATION au 1068	Reprise en excédent de fonctionnement reporté au BP 2024 (002)	Reprise en déficit d'investissement reporté au BP 2024 (001)
	EXCEDENT	DEFICIT			
Exploitation	2 351 574.00 €			2 351 574.00 €	
Investissement					

Demande l'avis de l'Assemblée.

**Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :

Adopte l'Affectation du Résultat 2023 ZAC des Ferrières II.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

**PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

**ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 27 BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2024**

**Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,**

*Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif de la Commune pour l'Exercice 2024, suivant le Rapport d'Orientation Budgétaire.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 05 avril 2024,*

**Le Conseil Municipal,**

*Examinant les propositions du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre, est appelé à adopter :*

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 446 745.00 €</b>	<b>11 446 745.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>9 158 575.36 €</b>	<b>9 158 575.36 €</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>20 605 320.36 €</b>	<b>20 605 320.36 €</b>

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :*

**23 pour**

**3 contre** ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

*Adopte le Budget Primitif de la Commune - Exercice 2024.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



**Gil OLIVIER**

Le Maire,



**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

23 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

**PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

**ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 28      BUDGET PRIMITIF DE L'EAU – CONVENTION DE GESTION  
EXERCICE 2024**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif de l'Eau - convention de gestion -pour l'Exercice 2024.*

*Vu l'avis de la commission des finances en date du 05 Avril 2024.*

**Le Conseil Municipal,**

*Examinant les propositions du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre, est appelé à adopter :*

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	1 000.00 €	1 000.00 €
INVESTISSEMENT	12 000.00 €	12 000.00 €
ENSEMBLE	13 000.00 €	13 000.00 €

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Adopte le Budget Primitif de l'Eau - Convention de Gestion - Exercice 2024.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

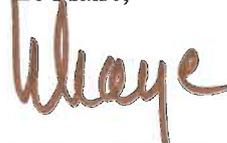
A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



**Gil OLIVIER**

Le Maire,



**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

**PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEIU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

**ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 29**

**BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT – CONVENTION  
DE GESTION - EXERCICE 2024**

***Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,***

*Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif du Service de l'Assainissement – convention de gestion - pour l'Exercice 2024.*

*Vu l'avis de la commission des finances en date du 05 Avril 2024.*

**Le Conseil Municipal,**

*Examinant les propositions du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre, est appelé à adopter :*

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	1 000.00 €	1 000.00 €
INVESTISSEMENT	9 600.00 €	9 600.00 €
ENSEMBLE	10 600.00 €	10 600.00€

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement - Convention de Gestion - Exercice 2024.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
**Gil OLIVIER**

Le Maire,

  
**Liliane BOYER**



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

23 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

### **PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

### **ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

<b>2024 - 30</b>	<b>BUDGET PRIMITIF DE LA ZAC DES FERRIERES II EXERCICE 2024</b>
------------------	---

**Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,**

*Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif du Service de la ZAC FERRIERES II pour l'Exercice 2024.*

*Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 05 avril 2024,*

**Le Conseil Municipal,**

*Examinant les propositions du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre, est appelé à adopter :*

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>EXPLOITATION</b>	<b>2 351 574.00 €</b>	<b>2 351 574.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>ENSEMBLE</b>	<b>2 351 574.00 €</b>	<b>2 351 574.00 €</b>

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

**Le Conseil Municipal,**

*Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (26) :*

*Adopte le Budget Primitif de la ZAC des Ferrières II Exercice 2024.*

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024



**MAIRIE de LE MUY**

- 83490 -

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY**

**Séance du vendredi 12 avril 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).*

**PRESENTS :**

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

**ABSENTS REPRESENTES :**

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Silvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

**ABSENTES :**

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

**2024 - 31 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

***Le Maire,***

*Présente à l'Assemblée l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.*

*Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés*

non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 05 avril 2024,

Le Maire propose de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation (THRS) : 14 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.50 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.37 %

Demande l'avis de l'Assemblée.

**Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

**23 pour**

**3 contre** ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Fixe les taux communaux des impôts directs locaux 2024 comme indiqués ci-dessus.

Fait et Délibéré au MUY, le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.  
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

  
Gil OLIVIER

Le Maire,

  
Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

23 AVR. 2024

Mise en ligne  
sur le site de Ville  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

24 AVR. 2024